

Le public : tout conseiller prud'homme

Les objectifs de la formation :

- Juger des cas de harcèlement moral et sexuel en maîtrisant ses définitions
- Améliorer sa pratique de conseiller prud'homme dans l'appréciation des éléments de preuve **pour qualifier des faits de harcèlement moral ou sexuel**

Les Méthodes pédagogiques :

Méthodes actives et collaboratives / Questionnaires / Mises en situation de délibéré et rédaction de motivations/ Fiches pratiques prud'homales / [Ressources de formation accessibles en ligne sur la plateforme formation CFTC à partir de l'APP CFTC - Prud'homie, Défense § Assistance du salarié/Acteurs juridiques Prud'homie](#)

1 ^{er} jour	2 ^{ème} jour	3 ^{ème} jour
Introduction : - Distinguer harcèlement, pression, stress, violence... 1 Définir et qualifier les situations de harcèlement • Les définitions et la qualification de harcèlement • Les formes de harcèlement • Les éléments constitutifs du harcèlement moral (HM) et du harcèlement sexuel (HS) Activités pratiques : • Divers questionnaires de contrôle des connaissances • À partir de situations données, déterminer si les agissements laissent présumer un cas de harcèlement moral ou sexuel (QUIZ)	2 Cerner la question de la preuve dans une affaire de HM ou de HS • L'administration judiciaire de la preuve en cas de HM ou HS • L'étude des pièces dans un procès prud'homal et le contrôle du juge prud'homal Activités pratiques : • À partir de situations données, déterminer si les agissements laissent présumer un cas de harcèlement moral ou sexuel (suite du QUIZ) • S'entraîner à délibérer à partir d'une affaire de harcèlement moral ou de harcèlement sexuel fournie,	3 Délimiter le rôle du juge prud'homal dans la réparation en cas HM et HS au travail • Les sanctions et la réparation • Les différents contentieux récents 4 CONCLUSION : la formation pour les conseillers prud'hommes • La formation CPH pour la suite du mandat • Les ressources spécifiques sur la prud'homie sur le portail de formation de la CFTC → Sensibilisation au scrutin TPE Activités pratiques : • A partir de situations données, déterminer si les agissements laissent présumer un cas de harcèlement moral ou sexuel (suite du QUIZ) • S'entraîner à motiver à partir de son délibéré Évaluation et clôture du stage